

Programme de conservation de la Chevêche d'Athéna dans le canton de Genève

Rapport 2018



C. Meisser - juin 2018

Réalisé par :



GOBG
43 ch. des Bouveries
CH-1284 Chancy, Suisse
info@gobg.ch

Avec le soutien de :



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

DT - OCAN
Office cantonal de l'agriculture
et de la nature

Genève, le 31 janvier 2019

Auteur : Christian Meisser (christian.meisser@gobg.ch)

Avec les contributions de Patrick Albrecht et Christian Fosserat

Table des matières

1	Introduction.....	3
2	Activités du groupe d'étude	3
2.1	Généralités	3
2.2	Recensements printaniers.....	4
2.3	Nichoirs et cavités	4
2.4	Recherches complémentaires de nichées.....	5
2.5	Animations, information et conseils	5
3	Résultats et discussion pour 2018.....	5
3.1	Territoires et couples recensés en 2018	5
3.2	Analyse de la continuité de l'occupation des territoires durant la période 2015-2018	6
3.3	Résultats de la reproduction 2018	7
3.4	Baguage et contrôles en 2018.....	8

Remerciements

1 Introduction

La Chevêche d'Athéna fait l'objet d'un programme de conservation et de suivi dans le canton de Genève depuis 1983. Ce programme a été initié par le Groupe des Jeunes de « Nos Oiseaux », section Genève. Depuis 2012, le travail du groupe d'étude « Chevêche » s'inscrit dans les activités du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois (GOBG). Le programme est soutenu par l'Etat de Genève. Une première convention a fixé le cadre de la collaboration pour la période 2012-2015 ; puis elle a été renouvelée et adaptée pour les quatre années suivantes, en deux étapes (2016-2017, 2018-2019).

A l'instar des six précédentes années, ce rapport annuel 2018 présente les activités de conservation et de suivi, ainsi que les principaux résultats. En particulier, il précise l'état des effectifs des différentes sous-populations genevoises, les résultats de la nidification, ainsi que les reprises et contrôles d'oiseaux effectués durant l'année (chapitres 2 et 3).

2 Activités du groupe d'étude

2.1 Généralités

Dans la continuité des années précédentes, les activités récurrentes du programme se composent principalement de cinq volets :

- Le recensement des mâles chanteurs entre mi-février et mi-avril ;
- Le contrôle des niochirs et des cavités connues entre fin mai et fin juin ;
- La recherche de nichées supplémentaires, principalement celles en cavités naturelles ; ce travail s'effectuant en début de soirée entre mi-juin et fin juillet ;
- L'entretien de l'ensemble des niochirs, leur remplacement, ainsi que la pose de nouveaux niochirs, activités réalisées tout au long de l'année, mais essentiellement en automne et en hiver ;
- Les animations, informations et conseils auprès des agriculteurs, propriétaires fonciers, particuliers et collectivités, pour des sujets en rapport avec la protection de la Chevêche et de son habitat. Ce travail de sensibilisation vise en particulier les personnes directement concernées par les sites de nidification (exploitants agricoles, propriétaires).

Les points 2.2 à 2.5 précisent, pour chaque volet, l'étendue et l'intensité du suivi en 2018.

De plus, en 2018, le GOBG a réalisé un inventaire des vieux et grands arbres dans l'espace rural et dont l'espace autour du tronc est contraint (infrastructures, labours, etc.). Ces arbres sont souvent dans une situation précaire, en particulier au niveau racinaire. Dans la mesure où ils représentent des éléments importants du paysage et qu'ils sont des sites occupés ou potentiellement favorables à la Chevêche et bien d'autres espèces, ils mériteraient d'avoir un espace de sol préservé, enherbé et équivalent au moins à l'aire de leur couronne, de manière à favoriser leur conservation.

L'inventaire a relevé plus de 460 arbres. Il permet de dresser un état de référence et doit permettre d'alimenter les discussions et les démarches que le GOBG pourra conduire en vue d'améliorer la situation, en particulier avec les partenaires des administrations (canton et communes) et les milieux agricoles, notamment au sein des réseaux agroenvironnementaux.

Toujours dans le domaine de la problématique de la conservation des vieux arbres, le GOBG a été invité en septembre 2018 par la *Commission cantonale des arbres*¹ pour évoquer la thématique et son rapport avec l'avifaune.

¹ Cette commission est instituée par le Règlement cantonal sur la conservation de la végétation arborée (RCVA). Elle a pour tâche d'assister le Département du Territoire (et l'OCAN) en matière de conservation et de renouvellement du patrimoine arboré. Elle participe également à l'élaboration de directives émises par le Département.

2.2 Recensements printaniers

Les superficies couvertes en 2018 lors des recensements des cinq noyaux de population du canton de Genève sont comparables à celles des années précédentes : 29 km² environ pour Arve & Lac, 5 km² entre Arve & Aire, 16 km² entre Aire & Rhône (Champagne et plaine de l'Aire), 8 km² pour le Mandement et 2 km² à Bellevue/Collex-Bossy. Ainsi, ce sont 60 km² environ qui ont été couverts entre début février et mi-avril 2018. A noter que la petite zone de Challex (Ain) n'a pas été prospectée en 2018. La figure 1 du rapport (identique à celle du document de 2015) présente les 5 secteurs.

Au total, 14 soirées de prospection ont été réalisées, totalisant 184 points d'écoute. Le temps investi correspond à environ 55 heures. La pression d'observation a été similaire à celle de 2017 (194 points d'écoute cette année-là).

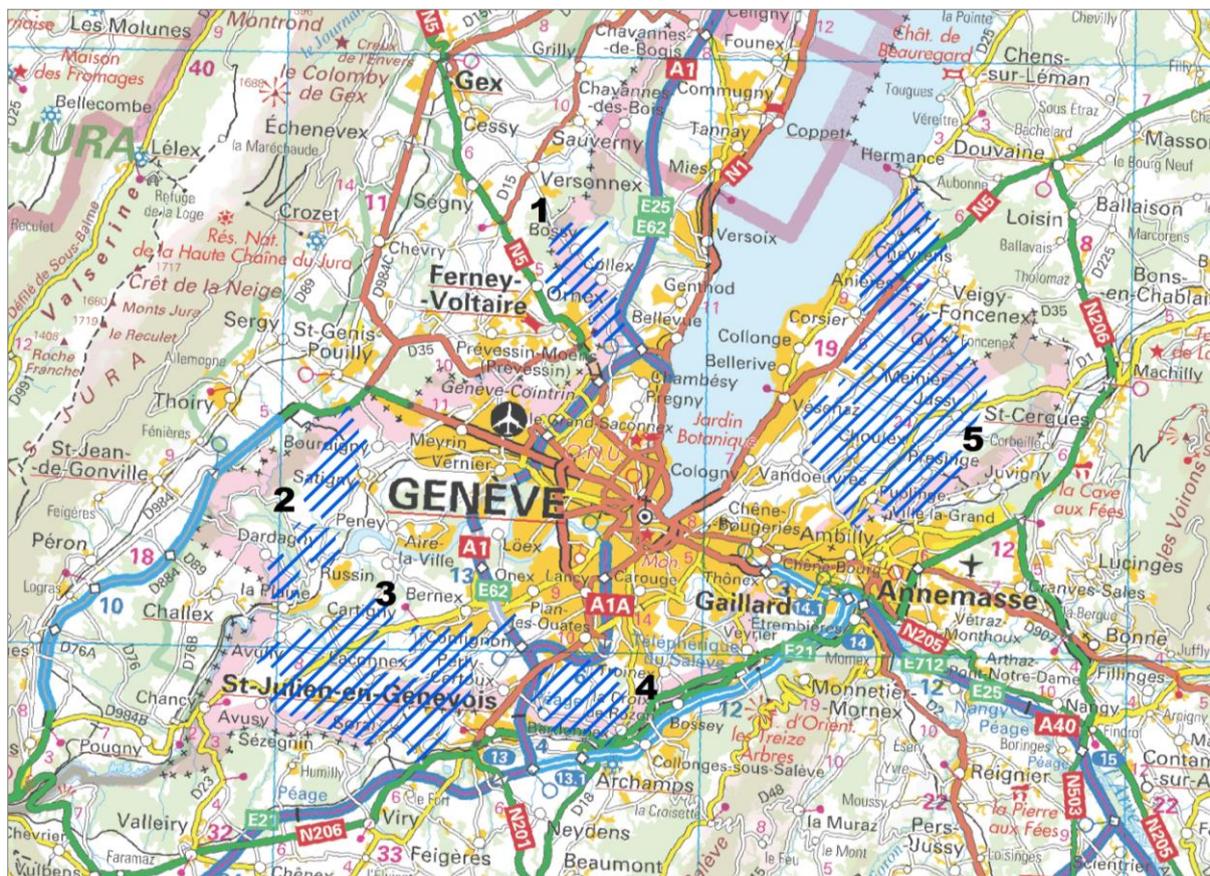


Figure 1 : Les 5 secteurs occupés par des Chevêches dans le canton de Genève et environs (hachures bleues).
1 Collex-Bossy et environs - 2 Mandement - 3 Aire & Rhône - 4 Arve & Aire - 5 Arve & Lac.

2.3 Nichoirs et cavités

Les contrôles des nichoirs s'effectuent tant pour le suivi de la nidification que pour l'entretien et les réparations des nichoirs, y compris le nettoyage d'automne-hiver. Cette dernière tâche est importante pour les nichoirs qui n'ont pas été occupés par la petite chouette et pour lesquels il faut souvent évacuer d'anciens nids de passereaux, généralement volumineux, qui pourraient hypothéquer une nouvelle installation de Chevêches l'année suivante.

131 nichoirs ont été contrôlés au moins une fois en 2018², dont 10 ont été remplacés.

De plus, pour favoriser les nouvelles installations dans des secteurs favorables et encore non équipés, 13 nouveaux nichoirs ont été placés. En janvier 2019, le nombre total de nichoirs est de 147 sur le canton.

A cela s'ajoute une vingtaine de cavités naturelles régulièrement suivies (observations à distance principalement) pour détecter des indices de présence de poussins (cf. 2.4).

2.4 Recherches complémentaires de nichées

Dans le but de détecter des familles issues de cavités naturelles, 84 points d'écoute³ ont été effectués, répartis sur 21 soirées entre mi-juin et mi-juillet. Les points visités sont des sites de nidification naturels connus ou suspectés. Ces prospections ont été menées sur la base des indices de présence détectés au printemps. L'intensité de ces recherches a été supérieure à celle de l'année précédente, en particulier concernant le nombre de sorties (11 soirées totalisant 62 points d'écoute en 2017).

2.5 Animations, information et conseils

Comme les années précédentes, le groupe « Chevêche » a répondu à diverses sollicitations de particuliers ou de collectivités concernant la pose de nichoirs et la conservation de l'habitat de la Chevêche. Il a notamment apporté des conseils aux exploitants agricoles au sein de plusieurs réseaux agro-environnementaux.

3 Résultats et discussion pour 2018

3.1 Territoires et couples recensés en 2018

Le tableau 1 présente les résultats par secteur pour 2018, en l'occurrence le nombre de territoires⁴ et de couples. Un territoire recensé en Haute-Savoie à moins d'un kilomètre de la frontière a également été noté.

Les effectifs du printemps 2018 atteignent 70 territoires. Ils sont globalement stables par rapport à 2017 (-1). Le nombre minimum de couples certains est de 47 (+3).

A l'échelle des secteurs, on relève une belle stabilité. Le seul point clairement négatif est la disparition du couple « historique » de Collex-Bossy (et d'un second chanteur dans le secteur, présent en 2017). La situation était évidemment précaire, avec 1-2 territoires ces dernières années.

Parmi les satisfactions, on peut noter que la régression enregistrée en 2017 en Champagne ne s'est pas poursuivie et qu'un couple était à nouveau présent à Bernex, après une éclipse d'une année.

Le nombre de couples confirmés représente 67 % de l'ensemble des territoires. Sachant qu'il est parfois difficile d'attester la présence d'un couple, notamment si la reproduction échoue, on peut estimer que le nombre réel de couples doit se situer entre 50 et 60.

² Le cumul des contrôles sur l'année s'élève à 197 ; une part importante des sites nécessitant deux passages au moins, entre contrôle et nettoyage (nidification de Chevêche ou de passereaux en cours, hyménoptères, etc.).

³ Pour chaque passage, le temps d'écoute et d'observation est variable, dépendant des conditions locales (météo, activités humaines alentour, etc.) et de l'heure. Il peut varier de quelques minutes à près d'une heure. Certains sites sont visités plusieurs fois, en particulier en cas de résultat négatif au(x) passage(s) précédent(s).

⁴ Présence confirmée d'au moins un oiseau sur un site donné, au printemps.

Secteurs	Territoires 2018	Couples 2018
Collex-Bossy / Bellevue	0 (-2)	0 (-1)
Mandement	7 (+1)	5 (-1)
Aire & Rhône (Champagne) Norcier (Haute-Savoie)	16 (-) 1	10 (+3)
Arve & Aire	8 (-)	7 (+1)
Arve & Lac	38 (-)	25 (+1)
Total canton de Genève	69 (-1)	47 (+3)
Total Haute-Savoie	1	

Tableau 1 : Territoires et couples recensés en 2018, par secteur. Canton de Genève et France voisine. Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'évolution entre 2017 et 2018.

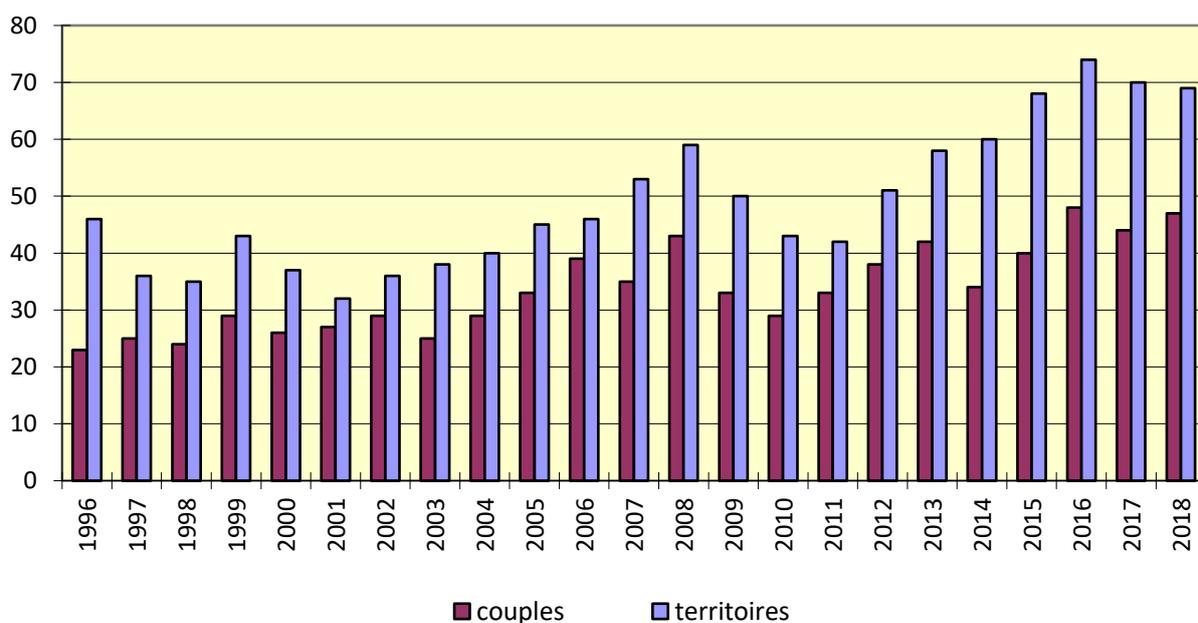


Figure 2 : Evolution des territoires et des couples recensés dans le Canton de Genève, de 1996 à 2018.

3.2 Analyse de la continuité de l'occupation des territoires durant la période 2015-2018

Comme le nombre de territoires a été relativement stable entre 2015 et 2018, une comparaison de la permanence de l'occupation des sites d'une année à l'autre a été réalisée, soit sur 3 intervalles (2015-2016, 2016-2017, 2017-2018). A l'échelle cantonale, le taux varie de 78 à 92 % entre les 3 périodes (moyenne globale de 83 %, 181 territoires réoccupés sur 219). Les taux relevés dans les deux secteurs principaux - Arve & Lac et La Champagne – sont similaires : de 78 à 100 %.

Cette situation montre d'une part une proportion élevée de sites réoccupés d'année en année, qui s'explique par la fidélité des oiseaux à leur site de nidification et par un taux de survie satisfaisant d'une partie des oiseaux au moins, ces derniers assurant la continuité des sites occupés. Ce point se vérifie avec les contrôles réguliers de Chevêches au nichoir d'une année à l'autre (cf. 3.3).

D'autre part, la proportion de nouveaux sites (17% en moyenne) est l'illustration d'une certaine capacité de l'espèce à reconstituer ses effectifs après une régression ou à densifier sa répartition locale. Cette dynamique tient en particulier à des oiseaux de 2^{ème} année, comme le montre une bonne partie des contrôles d'oiseaux effectués sur de nouveaux sites depuis deux décennies.

L'exemple le plus frappant de cette dynamique est la reconstitution des effectifs de la région Arve & Lac, après une très forte réduction qui a atteint son seuil le plus bas il y a une quinzaine d'années⁵.

Cette évolution positive a évidemment aussi été possible grâce à la conservation (voire l'amélioration) des habitats dans ce secteur. De plus, la pose judicieuse de nouveaux nichoirs au fur et à mesure de l'augmentation des effectifs a permis de significativement soutenir l'installation de nouveaux couples.

3.3 Résultats de la reproduction 2018

Parmi 39 couples dont les résultats de la nidification sont partiellement connus, 34 ont produit un ou des jeunes au nid, soit une proportion⁶ élevée de 87 %. Les données collectées, parfois incomplètes, ne permettent toutefois pas de conclure que ces 34 nichées sont toutes arrivées à terme avec succès.

Concernant les 5 pontes abandonnées, au moins 3 concernent des œufs clairs. Pour les deux autres cas, la cause de l'abandon n'est pas connue (dérangement, mort de la femelle ?).

Les informations détaillées collectées pour 28 nichées (toutes en nichoir) indiquent que le nombre d'œufs par nid est de 3.5 en moyenne. Cette valeur s'inscrit parmi les bonnes valeurs des dernières années. Le nombre de poussins par nid est 2.4 poussins/nid, ce qui est en revanche une valeur plutôt modeste, mais toutefois supérieure à 2017. La mortalité probable de poussins très jeunes (pas d'indices détectables dans la litière lors des contrôles) et quelques pontes stériles et/ou abandonnées expliquent cette diminution par rapport au nombre d'œufs par nid.

Les données relatives aux jeunes envolés ne sont issues que de 19 nichées. La moyenne calculée est donc à considérer avec prudence. Elle est de 2.0 jeunes envolés/nid, soit une valeur située dans le bas de la fourchette des moyennes des dernières années. Ce résultat témoigne encore de pertes ici et là (poussins morts au nid), peut-être provoquées par des ressources alimentaires plus limitées (fluctuation des rongeurs et conditions météorologiques peu favorables pour la végétation et les proies de la Chevêche, avec un printemps très chaud et un déficit hydrique en avril et à nouveau dès la mi-juin).

En synthèse, les résultats de la reproduction ont donc été assez contrastés : un nombre élevé de couples a produit des poussins, mais en revanche la taille moyenne des nichées a été modeste (du moins pour les résultats partiels connus).

Concernant les 47 couples recensés en 2018, 30 se sont reproduits en nichoir (64%). Sachant que le nombre réel de couples est sous-estimé et qu'il doit se situer entre 50 et 60, on peut en déduire approximativement que la moitié des couples occupent des nichoirs pour la nidification.

⁵ Pour mémoire, le rapport annuel de 2016 (GOBG 2017) présentait plus en détail l'évolution des quarante dernières années.

⁶ Il faut toutefois noter que la proportion calculée est partielle et qu'elle est probablement surestimée par rapport à l'ensemble des territoires, car il est logiquement plus aisé de trouver des poussins que d'attester avec certitude l'échec d'une nidification.

3.4 Bagueage et contrôles en 2018

50 poussins issus de 22 nichées ont été bagués durant l'année.

25 oiseaux adultes ont été contrôlés, dont 17 étaient déjà bagués (12 fem., 3 mâles et 2 indéterminés). La proportion de « nouveaux » adultes en 2018 est de 32%, une valeur plutôt élevée par rapport à celles des six années précédentes (de 16 à 44%).

Parmi les 17 oiseaux repris, 8 avaient initialement été bagués comme poussin. Tous ont logiquement effectué un déplacement pour s'établir sur leur nouveau territoire, dont 2 individus ont changé de secteur (de Laconnex à Plan-les-Ouates et de Bossy à Peissy). L'âge de ces 8 oiseaux est précisément connu ; ils sont nés entre 2013 et 2018 (moyenne d'âge de 2.8 ans).

Parmi les adultes repris et qui avaient précédemment été bagués à l'âge adulte, un seul sur 9 a effectué un petit déplacement. Leur âge minimal était d'au moins 2 à 5 ans (moyenne de 3.8 ans minimum).

Enfin, on peut relever qu'une femelle nicheuse relâchée par un centre de soins au printemps 2015 (et alors âgée d'un peu moins d'un an) a été retrouvée en pleine forme à l'automne 2018.

Remerciements

Le groupe « Chevêche » du GOBG remercie :

- Les personnes qui ont contribué aux recensements printaniers ainsi que toutes les personnes qui ont saisi des données sur www.ornitho.ch. Ces informations sont très précieuses pour compléter les connaissances.
- L'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN - DT) de l'Etat de Genève, qui a soutenu le travail de terrain.
- Tous les propriétaires et exploitants agricoles qui hébergent des nichoirs et/ou des chevêches, qui nous accueillent chaleureusement année après année et qui nous renseignent sur « leurs » chouettes.